Journée clé
PRIORISER SOUS PRESSION

PUBLIC : Tout professionnel — salarié, agent public ou indépendant — qui doit arbitrer une charge de travail excessive, encadrant ou non

Date :	13 mai 2027	Durée :	1 jour (7 heures)
Effectif :	4 à 8 personnes	Prérequis :	Aucun
Tarif :	520 € par participant	Modalité :	Présentiel, inter entreprises

LA FORMATION

Tout est urgent : par quoi commencer ?

Quand la charge dépasse ce que vous pouvez faire, il faut choisir, et le dire. Cette journée vous donne des outils pour arbitrer, protéger vos priorités et négocier un délai ou refuser, y compris auprès de votre hiérarchie.

Vous repartez avec :

- des méthodes pour trier votre charge de travail
- un outil pour choisir entre plusieurs options
- des phrases pour protéger vos priorités, négocier un délai ou refuser
- votre semaine arbitrée, avec un plan d'action

MÉTHODES ET ÉVALUATION

MÉTHODES

Pédagogie active : alternance entre apports structurés et exercices pratiques, avec progression graduelle du niveau des activités.

ÉVALUATION

Positionnement initial avant la formation ; évaluations formatives pendant ; évaluation finale des acquis et plan d'action ; satisfaction à chaud ; suivi à 90 jours.

Attestation de fin de formation

ACCESSIBILITÉ ET FINANCEMENT

ACCESSIBILITÉ

Modalités adaptables aux personnes en situation de handicap ; aménagements étudiés en amont avec la référente handicap : Francine ROVERCH, contact@frofrmation.net

FINANCEMENT

Votre formation peut être financée en tout ou partie via AKTO (secteur privé), selon les dispositifs et les fonds disponibles au moment de votre demande ; financement possible dans le cadre du plan de formation (secteur public) ; indépendants et demandeurs d'emploi : me contacter pour étudier les options.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DISPONIBLE SUR DEMANDE

Inscription, renseignements : **contact@frformation.net | www.frformation.net**